

Département des Pyrénées-Atlantiques

NOMBRE DE MEMBRES		
afférents au conseil municipal	En exercice	ont pris part à la délibération
19	19	18
Date de convocation 13 août 2024		

Séance du 26 août 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six août juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil de MONTARDON, sous la présidence de M. Stéphane BONNASSIOLLE, Maire.

Présents : S. BONNASSIOLLE, C. HIALE GUILHAMOU, T. GADOU, F. GOMMY, S. PIZEL, A. POUBLAN, S. DAUBE, V. BERGES RAGOCHÉ, C. BOISSIERE, M. TIRCAZES, T. BEUGNIES, J. POUBLAN, M.H. BEAUSSIER, F. FERNANDES, L. DUMERGUES.

Procurations : S. BAUDY à S. BONNASSIOLLE, F. COUDURE à M. TIRCAZES, F. SUBIAS à F. GOMMY.

Absents : H. BERNADET.



C. HIALÉ-GUILHAMOUI a été élue secrétaire de séance.

N°2024/46

Subventions aux associations : modificatifs

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée que lors du vote du budget, des subventions ont été attribuées. Dans le cadre de l'attribution de ces subventions, deux nouvelles modifications doivent être apportées comme suit :

- Remplacement du tiers « Asso Lycée Agricole » par « Association C'est Montardon » dont les membres sont étudiants en BTS Production Agricole au LEGTA PAU-MONTARDON
- Octroi d'une subvention en faveur de l'Association « Vie et Culture » du Centre Socio Culturel Alexis Peyret à Serres Castet d'un montant de 100 € pour le projet culturel « Vidéo Game »

Ceci étant exposé,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

AUTORISE la modification du tiers « Asso. Lycée Agricole » par le tiers « Association C'est Montardon ».

AUTORISE le versement d'une subvention d'un montant de 100 € en faveur de l'Association « Vie et Culture ».

AUTORISE le Maire ou l'adjoint délégué à signer tout document relatif à ce dossier.

Suffrages exprimés : 18
Pour : 18

Fait et délibéré en séance.

Le Maire



Stéphane BONNASSIOLLE.